



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Collano HP 1000

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Activateur et Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Collano AG
Neulandstrasse 3
CH-6203 Sempach Station
T +41 41 469 92 75
www.collano.com
sdb@collano.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 41 469 92 75 (Mo - Fr 8:00 - 17:00 MEZ/CET)
(+41 44 251 51 51 Tox Center)

Date d'émission 29.06.2018

Version 1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Effets narcotiques, Catégorie 3, H336
Liquides inflammables, Catégorie 2, H225

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP).

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence	P210b: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P261: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P370+P378data: En cas d'incendie: utiliser sable sec pour l'extinction.
Informations supplémentaires	Aucun(e).
Identificateur de produit	propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol, No.-CAS 67-63-0, No.-CE 200-661-7
2.3. Autres dangers	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique mélange de solvants

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	> 75%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0
Tetra-n-butylorthotitanat	< 2.5%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Flam. Liq. 3 H226	No.-CAS: 5593-70-4 No.-CE: 227-006-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Consulter un médecin après toute exposition importante.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si conscient, rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés S'éloigner de la zone dangereuse. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie, il peut se former CO, CO2, NOx.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

Méthodes particulières d'intervention Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, il peut se former acide sulfurique. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Attention au retour de flamme. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Si possible, arrêtez le flot sans prendre de risque. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Contenez le produit versé. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éponger le condensat avec un matériau absorbant inerte et le collecter dans un récipient à déchets ventilé pour son élimination. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Placer le récipient toujours en position verticale. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Protéger du gel. De l'air humide et de l'eau.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	400 ppm STEL [KZW] 1000 mg/m ³ STEL [KZW]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	200 ppm TWA [MAK] 500 mg/m ³ TWA [MAK]
Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone 25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	800 ppm STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 15 min, 4 X 30 min) 2000 mg/m ³ STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 15 min, 4 X 30 min)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	200 ppm TWA [TMW] (short time value for large casting, valid till 12/31/2013) 500 mg/m ³ TWA [TMW] (short time value for large casting, valid till 12/31/2013)
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)	200 ppm TWA MAK 500 mg/m ³ TWA MAK
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)	400 ppm Peak 1000 mg/m ³ Peak
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	200 ppm TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2) 500 mg/m ³ TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Remplacer la graisse qui a été perdu en lavant les mains par une pommade graissante pour la peau. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre A1: <1000ppm; A2: <5000ppm; A3 <10000ppm.
<i>Protection des mains</i>	Gants imperméables. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc naturel. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
<i>Protection des yeux</i>	Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Porter un vêtement de protection approprié. Tablier résistant aux solvants.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Transparent.
Odeur	De solvant. Caractéristique.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH:	~7
Point/intervalle de fusion:	Donnée non disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	82°C
Point d'éclair:	~12°C
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites d'explosivité:	2 Vol % - 12 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité gazeuse:	Non déterminé.
Densité relative:	~0.8 g/ml
Hydrosolubilité:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Viscosité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes:	Aucun(e)

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.

Collano HP 1000

Version 1

Date d'impression 29.06.2018

5 / 9

10.4. Conditions à éviter	Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme. propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0) Dermal LD50 Rabbit = 4059 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat = 72600 mg/m ³ 4 h(JAPAN_GHS) Oral LD50 Rat = 1870 mg/kg (JAPAN_GHS) Tetra-n-butylorthotitanat (CAS 5593-70-4) Oral LD50 Rat = 3122 mg/kg (NZ_CCID)
Corrosion/irritation cutanée	Donnée non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)

Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	EC50 96 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L (IUCLID) EC50 72 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L (IUCLID)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 13299 mg/L (IUCLID)
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Pimephales promelas 9640 mg/L [flow-through] (IUCLID) LC50 96 h Pimephales promelas 11130 mg/L [static] (IUCLID) LC50 96 h Lepomis macrochirus >1400000 µg/L (EPA)
12.2. Persistance et dégradabilité	Donnée non disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.

Collano HP 1000

Version 1

Date d'impression 29.06.2018

6 / 9

12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas décharger dans l'environnement. Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Emballages contaminés	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE). Classe 3. Groupe d'emballage II. Etiquettes ADR/RID 3. Code de classement F1. Numéro d'identification du danger 33. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E2. Code de restriction en tunnels D/E
IMDG	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL). Classe 3. Groupe d'emballage II. Etiquettes IMDG 3. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E2. No EMS F-E, S-D. Polluant marin: Non.
IATA	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: Isopropanol (Isopropyl alcohol). Classe 3. Groupe d'emballage II. Etiquettes IATA 3. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353 (5 L). Instruction d'emballage (LQ): Y341 (1 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 364 (60 L).
Navigation fluviale ADN	UN 1219. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE). Classe 3. Groupe d'emballage II. Etiquettes ADN 3. Code de classement F1. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E2.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP).
class of danger according to VbF I.
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.
Merkblatt BG Chemie:
M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe
M017 Lösemittel
M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten)
VOC (CH) = 97.99

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)

Switzerland - Biocides - Annex II -
Active Substances - Product Type

Product Type: 1
Product Type: 2
Product Type: 4

Switzerland - Biocides - Annex II -
Active Substances - Minimum Purity

99 w/w % Sunset Date: 06/30/2026

Switzerland - Volatile Organic
Compounds (VOCs) - Group I
EU - Biocides (528/2012/EU) - Active
Substances

2905.1290

1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation 2015/407/EU)
2 - Disinfectants and algaecides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2015/407/EU)
4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2015/407/EU)

EU - Biocides (2007/565/EC) -
Substances and Product-Types Not to
Be Included in Annexes I, IA and IB to
Directive 98/8/EC

Product type: 9
Product type: 10
Product type: 11
Product type: 12
Present

EU - REACH (1907/2006) - List of
Registered Substances
Germany - Water Classification
(VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard
Classes

ID Number 135, hazard class 1 - low hazard to waters

Tetra-n-butylorthotitanat (CAS 5593-70-4)

EU - REACH (1907/2006) - List of
Registered Substances

Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mode d'emploi

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.